

# La nouvelle Commission fédérale des fabriques

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **46 (1954)**

Heft 2

PDF erstellt am: **14.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

lie les membres du C. I. O. plus étroitement aux travailleurs appartenant aux syndicats libres européens. » L'œuvre du C. I. O. en Europe continuera d'ailleurs grâce à la participation de cette organisation aux activités de la C.I.S.L. et des secrétariats professionnels internationaux.

*André Renard,*

secrétaire de la Confédération générale du travail de Belgique (C. G. T. B.), vient d'être appelé à la présidence du comité consultatif de la Communauté européenne du charbon et de l'acier. C'est non seulement un honneur personnel pour lui, mais aussi pour l'organisation qu'il représente.

Le comité consultatif est composé de 17 représentants des travailleurs, 17 producteurs et 17 consommateurs. Il assiste la Haute Autorité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier dans la préparation des décisions importantes susceptibles d'affecter les intérêts économiques et sociaux représentés. Le traité fait obligation à la Haute Autorité de consulter ce comité consultatif lorsqu'il entend publier des objectifs généraux, faciliter le développement des recherches techniques et économiques, déterminer les modalités de publication des barèmes des prix et des conditions de vente, autoriser des compensations entre entreprises, présenter des recommandations aux entreprises qui payent des salaires anormalement bas ou assurer à la main-d'œuvre des avantages qui compensent les baisses de salaire nécessitées comme moyens d'ajustement ou de concurrence.

### **La nouvelle Commission fédérale des fabriques**

Le Conseil fédéral vient de composer la Commission fédérale des fabriques pour une nouvelle période allant du 1<sup>er</sup> janvier 1954 au 31 décembre 1956 de la façon suivante:

*Président:*

M. M. Kaufmann, directeur de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, Berne.

*Membres représentants de la science:*

M. J. Golay, professeur à l'Université de Lausanne;  
M. W. Hug, professeur à l'École polytechnique fédérale, Zurich;  
M. R. Meier, conseiller d'Etat, Zurich;  
M<sup>me</sup> M. Schwarz-Gagg, Berne.

*Représentants des employeurs:*

- M. A. Borella, membre de la Chambre de commerce du Tessin, Mendrisio;
- M. H. Bühler, de la maison Bühler & C<sup>o</sup> S. A., Winterthour;
- M. F. Comtesse, directeur suppléant de la S. A. Sulzer Frères, Winterthour;
- M. G. A. Frey, directeur de la fabrique de chaussures Bally S. A., Schönenwerd;
- M. F. König, secrétaire de l'Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs, Zurich;
- M. Ch. Kuntschen, secrétaire de l'Union centrale des associations patronales suisses, Zurich;
- M. J. Paillard, secrétaire de la Société suisse des entrepreneurs, Zurich;
- M. R. F. Schild, directeur de la fabrique d'horlogerie Eterna S. A., Granges;
- M. J. Zwahlen, ingénieur, maison Zwahlen & Mayr S. A., en Malley, Lausanne.

*Représentants des ouvriers:*

- M. E. Bangerter, président central de l'Association suisse des ouvriers et employés évangéliques, Saint-Gall;
- M. E. von Ins, secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers sur bois et du bâtiment, Zurich;
- M. H. Leuenberger, conseiller national, secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation, Zurich;
- M. E. Meier, conseiller national, président de la Fédération chrétienne des ouvriers sur métaux de la Suisse, Baden;
- M. J. Möri, secrétaire de l'Union syndicale suisse, Berne;
- M. E. Moser, secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers du textile et de fabriques, Zurich;
- M. F. Segessenmann, secrétaire central de l'Union suisse des lithographes, Berne;
- M. A. Steiner, conseiller national, secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne;
- M. P. Thommen, secrétaire central de la Société suisse des contremaîtres, Zurich.

*Suppléants des représentants des employeurs:*

- M. R. Dobler, directeur suppléant de la maison J.-R. Geigy S. A., Bâle;
- M. A. Juillerat, directeur de la Cortébert Watch C<sup>o</sup>, Cortébert;
- M. A. Lienhard, président de l'Association suisse des maîtres menuisiers et fabricants de meubles, Zurich;
- M. U. Sieber, directeur de la fabrique de cellulose Attisholz S. A., Attisholz;
- M. A. Wiegner, directeur des Tissages fins de Saint-Gall, Saint-Gall.

*Suppléants des représentants des ouvriers:*

- M. E. Bircher, secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers du vêtement, du cuir et de l'équipement, Berne;
- M. E. Bleicher, président central de la Fédération chrétienne des ouvriers du textile et de l'habillement, Saint-Gall;
- M. A. Grädel, conseiller national, secrétaire central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne;
- M. F. Malzacher, secrétaire de la Fédération suisse des syndicats autonomes, Lucerne;
- M. F. Rohrer, vice-président de la Société suisse des contremaîtres, Berne.